

La Gingolaise franco-suisse



Regards franco-suisses

La solidarité gingolaise à toute épreuve !

Vie quotidienne et pratique

p.08-09

L'offre pour l'enfance
se renforce

Projets & Environnement

p.07

La Châtaigneraie :
déjà 6 mois de travail !



Éditorial

En vous proposant une nouvelle édition de la gazette «La Gingolaise franco-suisse», entre deux élections municipales et communales et suite à ce difficile épisode de confinement ou de semi-confinement, notre souhait n'est pas seulement de montrer que le village vit encore, mais que nous tenons fermement la barre pour renforcer toujours plus la solidarité et son développement.

Vous verrez dans ces pages une rétrospective de l'élan de solidarité qui s'est déployé côté Suisse et côté France, ainsi qu'entre la Suisse et la France, et ce malgré la fermeture des frontières. Le ravitaillement de nos aînés à domicile, l'accompagnement des plus jeunes dès la reprise des cours, les concerts solidaires de la fanfare, la disponibilité des commerçants sont autant de gestes qui marqueront d'une nouvelle pierre l'histoire gingolaise.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les forces vives du village, les employés de nos deux communes, les bénévoles, les conseillères et conseillers qui se sont mobilisés, les associations, ainsi que les soignants et les forces de l'ordre qui nous ont accompagnés dans cette période difficile.

En parallèle, nous n'avons eu de cesse d'œuvrer pour la renaissance du village. Nous avons proposé un accompagnement régulier des acteurs économiques exposés à la crise. Notre

gazette, comme nos réseaux sociaux, font la part belle au soutien à nos commerçants locaux.

L'accélération des travaux des quais dont les travaux de fondation ont été achevés fin juin, nous permet de pouvoir à nouveau se promener et se prélasser en terrasse pour le bien-être de tous. Les projets importants se poursuivent à l'instar de la revitalisation de la châtaigneraie et les nouvelles équipes municipales, désormais installées ou prochainement renouvelées reviendront vers vous toutes et tous avec de belles ambitions pour notre avenir commun.

Nous voulons adresser nos meilleurs vœux de rétablissement pour toutes les personnes qui se battent contre la maladie. Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été à Saint-Gingolph !

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Werner Grange
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 04 En avant vers l'économie circulaire : bientôt des cabines à livres
- 05 Fauche tardive : la commune s'engage pour la nature
- 06 Sécurisation du quai : peu de retard malgré la Covid-19
- 07 Des nouvelles de la Châtaigneraie : 6 mois de travaux et d'avancées

Vie quotidienne et pratique

- 08 La crèche Les Petits Salés
- 09 L'accueil de loisirs Bosco & Compagnie
- 10 Les nouveaux commerces gingolais

Regards franco-suisses

- 12 Un village uni dans la crise
- 16 Bientôt une image commune pour deux communes soeurs

Tourisme, événements et loisirs

- 17 Réfléchir, travailler et promouvoir Saint-Gingolph ensemble

Côté suisse

- 18 Le projet Neavita
- 19 Tri des déchets : un constat navrant

Côté français

- 20 Faites connaissance avec le nouveau conseil municipal
- 22 N'oubliez pas l'autorisation d'urbanisme
Stop aux incivilités
- 23 Participation sociale à la cantine et au périscolaire
- 24 Le programme du 2nd semestre 2020

La Gingolaise franco-suisse

Numéro 6 - Été 2020

Une publication semestrielle éditée conjointement
par les communes de Saint-Gingolph (Suisse et France).

Responsables : Géraldine Pflieger et Werner Grange
Photos : Selon crédits
Maquette : Commission Communication
Dépot légal : Juillet 2020
Tirage : 1'500 exemplaires sur papier recyclé
Impression : Imprimerie Mathy, Thonon-les-Bains





PROJETS

En avant vers l'économie circulaire : bientôt des cabines à livres !

Mais quel est donc cet étrange objet rayé de bleu et blanc, que l'on peut apercevoir actuellement dans la salle des fêtes ? Il s'agit là du premier élément d'une ambitieuse politique d'économie circulaire de la nouvelle équipe municipale française.

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire et d'utiliser des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources. Or, pour éviter le gaspillage, le meilleur moyen est de partager un objet déjà utilisé. C'est un moyen également de favoriser la convivialité, la solidarité et de réaliser des économies : des valeurs d'autant plus d'actualité dans la période actuelle.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une cabine à livres et jeux sera installée à la plage municipale. Son fonction-

nement sera simple : vous pourrez utiliser les livres et les jeux dans la mesure où vous les remettez dans la cabine après utilisation. Vous pourrez également échanger un livre : 1 livre apporté = 1 livre emporté. D'autres endroits dans le village se verront par la suite équipés d'une boîte à livres. Un projet pédagogique pour la création d'une boîte à livres pourra par exemple être lancé à l'école. Même si la cabine à livres ne sera pas installée tout de suite sur la plage, vous pouvez dès à présent commencer à participer à ce projet solidaire en proposant vos livres ou jeux inutilisés (uniquement propres et en bon état).

En vous remerciant pour votre participation, nous vous tiendrons au fur et à mesure informés de nouvelles initiatives.

Philippe Casanova, conseiller municipal

TOUJOURS PLUS DE LECTURE !



Il était une fois... dans notre village, une personne dévouée qui, en sa qualité de bibliothécaire, lança la nuit des contes, pour une soirée chaleureuse et conviviale aux prémices de l'automne.

Le 26 septembre 2020, nous fêtons le 10e anniversaire de ces soirées féériques où le temps s'arrête, le temps d'un conte

pour faire rêver petits et grands. Nous souhaiterions organiser cette fête dans la forêt, fraîchement mise en lumière pour que ces bruits mystérieux accompagnent la magie de cette nuit hors du temps.

Conteur, conteuse, animations, décoration et petite restauration sont au programme de qui sera une soirée conviviale dans un cadre enchanteur.

Un groupe sera mis en place pour réunir les idées, pour fêter ensemble les 10 ans d'une nuit magique. Un appel est donc lancé pour toute idée, suggestion, soutien pour cette soirée.

Merci d'avance pour vos annonces sur le courriel de la bibliothèque (bibliotheque1898@bluewin.ch) afin que nous puissions faire vivre cette soirée de conte en le préparant avec soin durant la période estivale, afin de la prolonger jusqu'au début de l'automne.

Fauche tardive : la commune s'engage pour la nature !

La Commune de Saint-Gingolph France s'engage pour la biodiversité en optant pour la fauche tardive des talus, des berges de la Morge et des bords de route dont la ViaRhôna.

À l'heure de l'effondrement des colonies d'abeille et du besoin de préserver la faune, les insectes et la flore, les effets de cette fauche tardive (après fin juillet au moins) sont attestés. Elle permet de favoriser la nidification des oiseaux, de préserver les différentes espèces d'insectes qui y vivent et d'enrichir la diversité de la floraison de ces espaces au fil des années.

Les services techniques se concentreront sur des passages nécessaires pour la sécurité routière et pour ne pas entraver le cheminement sur les trottoirs et la voie verte.

Ce choix important pour nos enfants, va nous amener à changer de regards sur notre nature. On a tendance à percevoir un talus en fleurs comme un espace mal entretenu, alors qu'on se réjouit d'arpenter ces espaces naturels lors de nos promenades en montagne, alors changeons notre regard sur la nature : notre Commune est belle au naturel !

Géraldine Pflieger, Maire





PROJETS

Sécurisation du quai : peu de retard malgré la Covid-19

Les travaux de réparation et de réaménagement du quai, qui ont repris progressivement entre mi-avril et mi-mai, ont permis de boucler la phase la plus difficile de réparation et de consolidation avant la saison estivale. Au final les travaux, auront pris cinq semaines de retard sur le planning initial.

La crise du COVID et la suspension des travaux pendant la période mi-mars / mi-avril ne nous a pas permis de bénéficier comme prévu de l'abaissement exceptionnel des eaux du Lac intervenant tous les 4 ans pour travailler hors d'eau. Nous avons donc dû opter pour des travaux de types maritimes avec des techniques spéciales et l'intervention de scaphandriers. Le changement de technique d'intervention nous coûtera 110'000 €HT, dont 80% seront pris en charge par une aide exceptionnelle du Conseil Départemental de la Haute Savoie (obtenue dès début avril 2020) et que nous tenons à remercier chaleureusement.

Le mois de juin a vu l'arrivée de nouveaux types de travaux lacustres pour la stabilisation de la berge, avec la pose de longrines sous l'eau à 30 m, accrochées par de solides chaines et qui viendront former une armature permettant de tenir le tapis d'enrochement protecteur. Se dessine également la future espla-

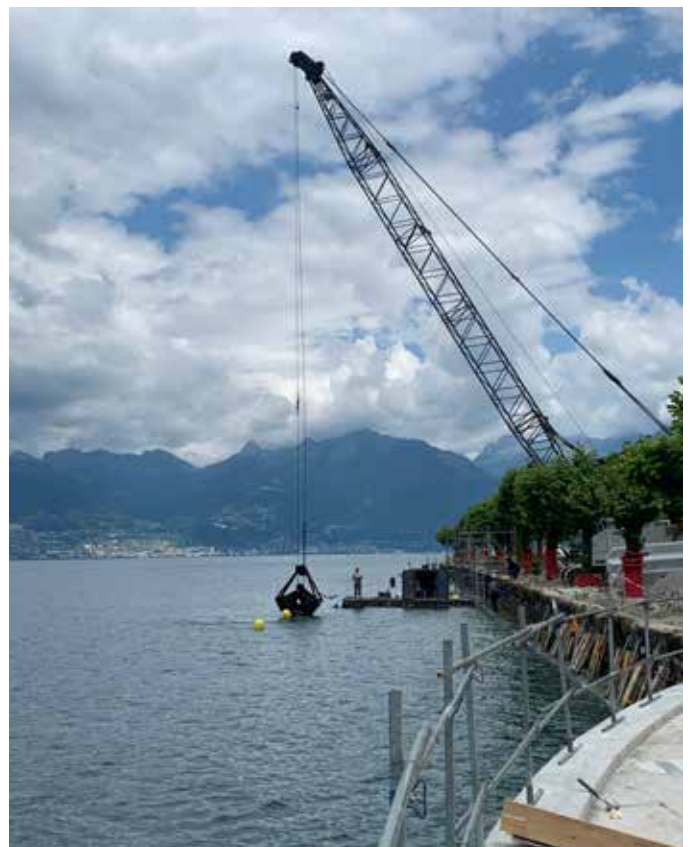
nade devant la salle des fêtes et son avancée sur le Lac qui offrira de magnifiques points de vue inédits sur le littoral et permettra d'accueillir les barques à voiles latines.

Enfin, les terrasses et les stationnements à proximité des trois restaurants ont été réalisés en priorité avant le début de la haute saison pour permettre à nos commerces de fonctionner pleinement, ce qui semble porter ses fruits avec une belle fréquentation de nos quais en ce début du mois de juillet.

Avec la poursuite des travaux d'aménagement, les allées, les aires de jeux, les zones de détente, l'éclairage définitif, vont progressivement prendre forme et nous donner de semaine en semaine la joie de parcourir à nouveau cette promenade de plus d'un kilomètre de long qui sera magnifique, pour la joie des habitants et des visiteurs.

Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui ont tout fait pour faire avancer le chantier, les commerçants et les habitants riverains pour leur patience pendant cette période difficile.

Géraldine Pflieger, Maire



Des nouvelles de la Châtaigneraie : déjà 6 mois de travaux et d'avancées !

Après 6 mois de travaux dans la châtaigneraie, le bilan est très positif. La mise en lumière de la selve a pu être réalisée sur 3,5 hectares. Parallèlement à ces travaux, une pépinière a été créée afin de produire nos propres sujets. Des greffes et des cours de greffage ont été organisés ce printemps déjà.

Les parcelles nettoyées ont été recouvertes par un semis provisoire composé d'un mélange d'avoine de pois et de vesces. Courant juin, dès que les prairies mûrissent, nous avons pu recouvrir les sols par la méthode du semis de la fleur de foin. Cette méthode permet de conserver une biodiversité hyper locale.

Une quarantaine d'arbres greffés et parrainés ont été plantés. Des branchons ont été construits sur l'idée des boichons (pilonnières) pour permettre également la préservation de la biodiversité. De nombreux bénévoles se sont joints au comité de pilotage pour le fauchage et l'étendage de la prairie, pour le nettoyage des parcelles et pour la plantation des arbres nous les en remercions très chaleureusement. Merci aussi à Clotilde qui a créé le site internet et le logo pour le projet, vous pourrez le consulter à l'adresse www.tousenselve.ch

D'ici l'automne, les arbres plantés seront protégés par des piquets en châtaigniers sur lesquels seront fixées des planches. Chaque arbre portera alors la plaquette avec le nom de son parrain et le message qu'il nous aura transmis.

Cette première phase de travaux a été soutenue par le Fonds Suisse du paysage et la Fondation Chablais Nature, mais aussi

par les nombreux parrainages d'arbres. La suite du projet est assurée, nous avons eu le bonheur de recevoir au mois de juin le soutien de la Vogelwarte (station ornithologique de Sempach) à hauteur de 100'000 CHF sur 4 ans et de la Fondation Gelbert pour un montant de 50'000 CHF pour 2021. Le Fonds Suisse du Paysage poursuit son soutien à hauteur de 30 % de ces montants.

D'autres dossiers sont encore en attente de réponses, notamment un dossier de compensation écologique avec le canton du Valais qui devrait nous soutenir pour la revitalisation de 4 ha. Nous pourrions donc poursuivre dès cet hiver, la mise en lumière, sur les parcelles dont les conventions ont été signées avec les propriétaires.

Le comité de pilotage aimerait sur la base de cette idée et de cette forme, créer un dessert typique à base de châtaignes. Nous l'appellerons le «Branchon Gingolais». Nous lançons donc une invitation à toutes et à tous pour nous présenter vos délicieuses créations à la prochaine Fête de la Châtaigne.

Micheline Grept, conseillère communale, membre du CoPil



Pour préserver la biodiversité, des «branchons» ont été imaginés et construits.





GÉNÉRATIONS

La micro-crèche : une offre de qualité pour toutes les familles du village

Depuis 2018, la micro-crèche «Les Petits Salés» a pris son envol. Dans des locaux entièrement neufs, aux normes et contrôlés par la protection maternelle et infantile, elle accueille 10 enfants dans un cadre agréable avec un petit jardin d'enfants.

En partenariat avec le délégataire "people and baby", auquel

la commune a confié le contrat de gestion, des repas bios sont proposés à midi, avec un vrai programme d'activités pour les enfants, des contes, des jeux de doigts, des activités d'éveil et des sorties découverte.

VRAI OU FAUX ?

LA MICRO-CRÈCHE PEUT ACCUEILLIR DES ENFANTS RÉSIDENTS CÔTÉ SUISSE.

VRAI : dans l'esprit gingolais nous avons l'autorisation d'accueillir trois à quatre enfants résidents en Suisse qui feront connaissance avec leurs petits amis de France dès le premier âge.

LA MICRO-CRÈCHE, C'EST COMME UNE ASSISTANTE MATERNELLE.

FAUX : une micro-crèche ou une assistante maternelle sont des modes de gardes très différents qui ont chacun leurs spécificités. Les micro-crèches sont tenues d'avoir un programme pédagogique précis et un programme d'activités. Des innovations sont proposées telles que par exemple le langage des signes pour exprimer ses émotions avant même de savoir parler. Les contes et les chants, les exercices de motricité, sont autant de plus de la micro-crèche. C'est une excellente préparation à la vie en collectivité.

DANS UNE MICRO-CRÈCHE, LES ENFANTS SONT MOINS BIEN ACCOMPAGNÉS QUE CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE.

FAUX : la crèche de Saint-Gingolph est une micro-crèche qui accueille 10 enfants au maximum, dans des locaux de 120 m² totalement adaptés, neufs et aux normes. Ils sont encadrés par deux à trois personnes qualifiées. L'atmosphère qui y règne est donc familiale et l'espace créé l'a été dans un esprit zen qui aspire au calme et à la détente. N'hésitez pas à passer visiter les locaux, vous serez séduits.

LA MICRO-CRÈCHE, C'EST TRÈS CHER.

FAUX : il faut bien noter que tous les parents résidents en France, y compris les frontaliers, ont droit à des aides de la CAF, dès lors qu'il dépassent 16h de crèche par mois. Cette aide est d'un montant minimal de 600 €/mois, même pour les revenus moyens ou plus élevés. Cette somme vient en déduction du prix de la crèche et est remboursée directement aux parents. Par exemple, grâce aux aides de la CAF, une heure moyenne de garde peut varier entre 1,42 € et 6,44 € de l'heure, une fois les aides déduites (voir les conditions détaillées auprès de la micro-crèche).

LES FRONTALIERS N'ONT PAS DROIT AUX AIDES DE LA CAF, DONC ILS PAIENT PLEIN POT.

FAUX : tous les frontaliers, comme tous les résidents en France, ont droits aux aides de la CAF, ce qui leur permet de pouvoir bénéficier d'aides qui viennent en déduction du coût de garde. Ces aides se montent au minimum à un peu plus de 600 € par mois.

EN PLUS DE L'HEURE DE GARDE LA MICRO-CRÈCHE APPORTE UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE.

VRAI : dans le prix payé par les familles sont inclus les repas et les couches. En plus, la crèche bénéficie de la visite mensuelle de notre médecin généraliste et de la psychologue, installés dans la maison médicale voisine. En plus de l'accueil des parents le soir, une plateforme internet permet d'accéder aux photos et aux activités faites par les enfants chaque mois. Des journées à thème sont organisées sur le sujet de nature, du carnaval, de la découverte du monde, etc.

Avec «Bosco & Compagnie», le mercredi, c'est de la folie !

Une grande nouveauté pour la rentrée, annoncée dans notre programme électoral 2020, la création d'un véritable accueil de loisirs "Bosco et Compagnie". Ce nom trouvé, par les enfants de l'école, désigne le nouvel accueil du mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans.

Tous les mercredis, nous proposerons de 8h à 18h des activités aux enfants. Seront inclus également le repas, avec la possibilité de s'inscrire pour un forfait journée avec repas ou pour un forfait demi-journée matin ou après midi, avec ou sans repas.

Dans le parfait esprit gingolais et en complémentarité avec la micro-crèche "Les Petits Salés", l'accueil de loisirs est ouvert aux enfants résident côté France et côté Suisse, dans la limite des places disponibles.

Notre accueil de loisirs est labellisé par l'État «Plan Mercredi» et répond à la Charte Qualité de ce dernier : un véritable projet éducatif avec des activités riches et variées, un accueil de tous avec une tarification sociale en fonction du revenu (pour les habitants côté France), la mise en valeur des richesses du territoire et le lien avec les acteurs du village (musée, bibliothèque, associations).

Ceci nous permet de proposer aux enfants chaque mercredi des sorties sportives et nature, des découvertes en lien avec les as-

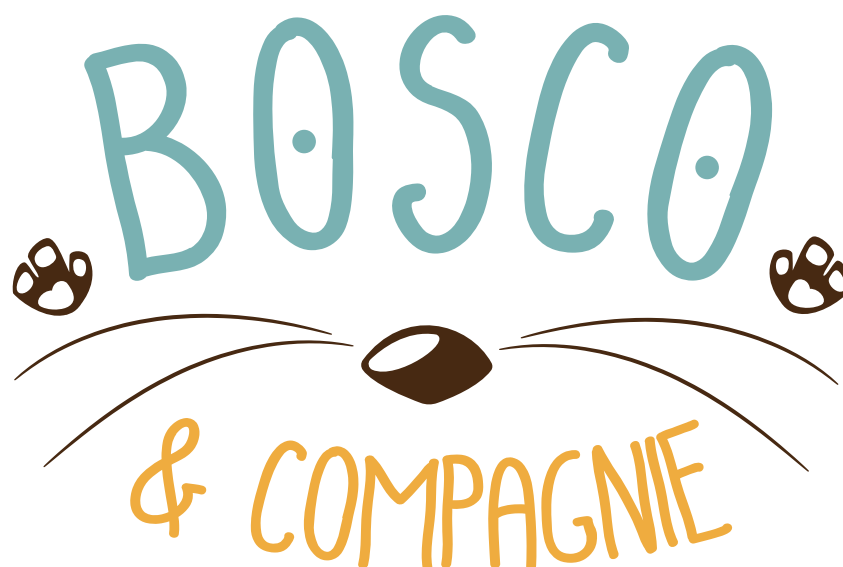
sociations du village et le territoire. Le programme sera annoncé chaque début de trimestre.

La participation aux frais (dont une part reste soutenue par la Commune, la CAF et l'Etat), s'échelonne entre 16,50 € et 31,50 € pour le forfait journée, repas inclus, en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre d'enfants à charge. Pour de plus amples détails sur les tarifs rendez vous sur le site : www.st-gingolph.fr/accueildeloisirs

Le personnel d'encadrement respectera pleinement les normes avec l'engagement de personnel qualifié. C'est ainsi qu'une nouvelle assistante des écoles maternelles et animatrice rejoindra nos rangs dès la rentrée.

La création du nouvel accueil de loisirs traduit la volonté de notre municipalité de s'engager dans le renforcement de l'accueil et des activités proposées avec du personnel qualifié, dans l'élargissement des horaires pour permettre aux enfants d'échanger et de se rencontrer et pour offrir aux parents un nouveau service dans le cadre de notre politique de soutien aux familles.

Avec cette nouvelle offre et notre crèche (voir page précédente) nous offrons donc un service complet de l'âge de 3 mois à 11 ans, du lundi au vendredi et du matin au soir.





COMMERCES

L'Épicurienne

À l'époque où naquit, dans le village de Saint-Gingolph, Elodie, sur l'autre rive de la Morge devait fermer l'épicerie «Chez Olga». Pourtant, malgré le temps qui passe et les 73 ans qui les séparent, l'occasion fut donnée à leur parcours de vie de se rejoindre afin que la première apporte une seconde jeunesse à l'épicerie de la seconde. Pourtant, ce qui semblait être une belle histoire ne devait pas se faire sans obstacle... et pourtant...

Il y a dix ans à peine, il a été précisé dans une lettre ouverte à la Municipalité de Saint-Gingolph que les autorités devaient prendre conscience de l'importance de ces commerces pour la vie sociale et consentir les efforts nécessaires à leur maintien. Sinon, le magasin ferme, La Poste ferme puis les cafés ; c'est finalement le village qui se meurt. La Poste, que nous risquions de perdre avec la fin du long partenariat qui la liait au kiosque Rap-paz a finalement été sauvée in extremis d'un service à domicile, impersonnel et sans aucune plus-value sociale.

Une épicerie fine, conviviale et accueillante pour nos hôtes et nos concitoyens au sein même du village historique, ainsi qu'une œnothèque et un tea-room viennent compléter ce qui existait naguère, car nos jeunes l'ont bien compris : c'est par une pluralité des services qu'une opportunité de survie est possible malgré toute la bonne volonté et l'énergie déployée. Alors je dis oui, et je dis bravo, car nous avons pris conscience de l'importance de ces commerces, préservé la Poste que nous avions condamné il y a une décennie et permis d'insuffler un peu plus de vie encore dans notre village qui, contre vents et marées, se construit une image accueillante. De gros efforts sont consentis chaque jour pour préserver et améliorer les qualités patrimoniales avec un peu de rigueur, parfois, de la flexibilité, souvent, pour apporter ce nouveau souffle dans le sillage de nos plages, de nos restaurants, de nos commerces et de nos perles, pour nous faire connaître au-delà du Riau et de Brêt, pour donner envie de venir nous visiter et surtout, d'y rester et de vouloir y revenir.

Alors bon vent Elodie, bon vent l'Épicurienne et que cette nouvelle page pleine de jeunesse et de courage ne soit pas la dernière de cette belle aventure de bâtisseur de notre futur.

Marco Steib, conseiller communal



COMMERCES

Bar-restaurant de la Plage «P.P. Beach»

Nelly et Mickaël Pöschl, actuels gérants du restaurant de l'Hôtel de Ville à Bex, rêvaient de prendre leurs quartiers d'été au bord du lac. C'est désormais chose faite en reprenant le bar-restaurant de la Plage municipale, baptisé «P.P. Beach». Gingolais dans l'âme et installés depuis plus de 20 ans, ils sont ravis de pouvoir faire partie des commerçants du village.

L'endroit est cosy et l'ambiance est chaleureuse à l'image de l'accueil. L'atmosphère du lieu invite tout à chacun à se sentir à l'aise pour boire un verre et grignoter, ou pour manger. Un menu du jour est proposé en plus de la carte, vous y trouverez une cuisine simple avec des produits de saison et rigoureusement choisis dans la région. Pour le goûter, les glaces artisanales raviront les petits et les grands.

Le restaurant est ouvert tous les jours cet été et comme des portes ont été installées, vous pouvez facilement profiter du lieu et vous régaler également les jours où la météo est capricieuse. La vue sur le lac par temps orageux a aussi son charme.

Nelly et Mickaël ont également prévu diverses animations pendant la période estivale.

Ludovine Prince, conseillère municipale



L'inauguration a eu lieu le 20 juin dernier.

COMMERCES

L'Atelier d'Arnaud

Arnaud Lecoq est l'héritier de 4 générations de tapissier. Artisan dans l'âme depuis plus de 10 ans, ce jeune homme a choisi Saint-Gingolph pour ouvrir sa première boutique.

Ce tapissier d'ameublement, décorateur de surcroît, propose de restaurer vos meubles d'époque (patine, cêrusé) pour leur donner une nouvelle vie ou une touche de modernité. Arnaud propose également des objets de décoration modernes et originaux.

Au fond de la boutique, l'atelier est un espace où se mêlent échantillon de tissus, outils, clous et pièces en cours de travail. Les tissus sont sélectionnés chez des fabricants français afin de garantir une qualité et un savoir-faire authentique.

Arnaud se déplace volontiers chez vous de façon à s'imprégner de votre maison. De cette façon, il pourra vous conseiller une nuance ou un motif en harmonie avec votre intérieur.

Vous aurez compris que ce jeune homme est passionné par son métier, il aime par-dessus tout redonner une deuxième vie au mobilier d'une époque révolue pour en faire un objet d'ameublement moderne et contemporain, adapté à vos envies. Alors si vous êtes prêts à changer d'ambiance, demandez conseil au 17 rue Nationale !

Ludovine Prince, conseillère municipale



QUELQUES NOUVEAUTÉS AU BORD DU LAC !

Dans le secteur de la plage municipale, les planches du plongeur ont été entièrement changées, les 3 terrains de boules sont ouverts aux amateurs et la cabine à livres sera bientôt à votre disposition. Dans le cadre du label Pavillon Bleu, des panneaux didactiques sur la faune ont été installés.

Vous aurez remarqué le nouvel emplacement de notre base nautique, tout de suite à l'entrée de la plage, avec son accès direct au plan d'eau.

À l'autre extrémité du quai André Chevallay, un deck est installé place Jean Moulin afin de se détendre « sur l'eau ».

Et comme toujours, la baignade est gratuite et surveillée de 13h à 19h en juillet et août par les maîtres-nageurs sauveteurs.

Bel été à Saint-Gingolph !





RÉTROSPECTIVE

Un village uni dans la crise



Préparation des colis pour les aînés.



Passage du pain le premier jour du confinement.



Séances du nouveau conseil par Skype.



Cérémonie du 8 mai en comité restreint.



Livraison des masques offert par la région Auvergne-Rhône-Alpes



Service de livraisons par la boucherie de Maxilly.



La fanfare a joué 8 samedis
dans différents lieux du village



Fête Nationale française.



Marché du samedi
adapté aux normes.

RÉTROSPECTIVE

La crise pandémique et la solidarité gingolaise sur la rive valaisanne

A peine entrés en phase de confinement, notre responsable de sécurité Ferdinand Masi doit se retirer pour raison de santé par une annonce courageuse et transparente. En ma qualité de remplaçant du dicastère, difficile de reprendre les rênes de ce service au combien important dans cette crise à peine débutée.

Pourtant, l'infrastructure est en place et prête à fonctionner, avec quelques ajustements et décisions à prendre rapidement, en suivant jours après jours les messages du Conseil d'Etat, puis du Conseil Fédéral afin de nous adapter et définir les priorités.

Quelques coups de fils et WhatsApp plus tard, nous voici à la tête d'une quinzaine de bénévoles, disponibles et motivés et 3 groupes sont organisés : appels aux aînés, bénévoles et livraisons. Je tiens ici une fois de plus exprimer ma profonde reconnaissance pour cette spontanéité qui nous a permis de contacter nos 212 aînés dans les plus brefs délais afin de nous rendre compte de l'impact physique et moral de la situation vécue. Merci Christel, Christelle, Joëlle, Karin, Micheline, Véronique, Judith, ainsi que Sonia, Ingrid et Katy qui ont largement participé à cette action par un dévouement sans failles, 7 jours sur 7.

Rapidement et dans l'urgence, nous avons pu mettre sur pied un service de livraison de produits de première nécessité pour ceux qui souhaitaient, par crainte ou face à l'inconnu, respecter le confinement sous notre incitation à le faire pour le bien de tous. Merci Sandra, Sandi et Frédéric pour ces moments matinaux partagés et efficaces pour la gestion des achats et des livraisons.

Un grand merci à Fred, qui spontanément a mis à jour une page spéciale Covid-19 sur le site de la commune, puis sur le page

Facebook, jonglant entre les informations de Paris ou d'Annecy et celle de Sion et de Berne, pour informer au mieux et sans délais la population. Beaucoup d'informations transfrontalières à gérer dans un petit village dépendant de droite et gauche de directive parfois contradictoire. Mais cela nous a permis spontanément de créer un groupe communication des communes, pour lesquelles Fred était notre relais.

Merci encore et surtout à Géraldine qui s'est investie pour que les liaisons villageoises ne soient pas rompues et nous permettre sans trop de contraintes la perméabilité de la frontière.

Des livraisons ont été organisées dans les 24 heures, avec une équipe motivée qui se retrouvait chaque mercredi et samedi pour livrer les vivres, médicaments et légumes, grâce à nos partenaires locaux qui ont été à la fois déchargés de cette tâche, tout en apportant flexibilité et un grand soutien.

Nadine et Christel nous ont rejoints rapidement en proposant des échantillons de livres de la bibliothèque et la démarche fut fort appréciée, tout comme la distribution pour certains des plus touchés ou confinés, d'une belle attention pour Pâques mise sur pied en temps record par Max-Alexandre et sa filière gourmande.

Le Nouvelliste, pour sa part, nous a offert et livré chaque jour la dernière édition de la presse écrite qui complétait nos livraisons avec des attentions et des dessins de nos jeunes, pour nos aînés. À eux aussi un grand merci.

Merci encore à vous, pour tous vos messages d'encouragement et de félicitations qui ont été notre combustible pour assurer tant bien que mal ce service, qui nous a permis de connaître parfois de la détresse ou de l'isolement, mais contre lesquels, par nos visites ou nos messages nous avons modestement pu lutter et merci à tous ceux que j'aurais pu oublier mais sans qui nous n'aurions pas atteint cet objectif social et intergénérationnel.

Marco Steib, conseiller communal



La crise pandémique et la solidarité gingolaise sur la rive savoyarde

Ce fichu Covid-19 a quand même bien semé la pagaille dans nos vies ! En plus de nous obliger à rester confinés chez nous, à ne plus voir nos proches, à ne plus participer à nos activités habituelles, voilà qu'il vient répandre la zizanie dans notre vie démocratique. Tout juste élu, le nouveau conseil municipal a été rapidement mis dans le bain, aidé par les élus sortants.

La situation sanitaire empêchant tout rassemblement physique, il a fallu s'adapter et organiser des séances par vidéo-conférence. À 4 reprises, le conseil municipal s'est donc réuni sur Skype. Les échanges et présentations, comme celle du budget par exemple, sont nettement moins faciles via ce support, mais cela a permis de lancer certains dossiers. Les futures commissions se sont également réunies cette manière, chacune ayant sa part à accomplir dans cette gestion de la crise pandémique.

La commission Générations s'est rapidement mise au travail, en mettant en place une gestion des appels aux 138 aînés de notre commune. Il fallait s'assurer que tout le monde allait bien, savoir si leur entourage pouvait s'occuper d'eux et à défaut, organiser une livraison de courses à domicile. Merci et bravo à la commission pour tout le travail fourni !

La commission Développement s'est quand à elle occupée de mettre en place de nouveaux outils de communication telle que la page Facebook (voir page suivante). En plus de pouvoir rapidement diffuser les informations légales sur les possibilités de déplacement, les modifications de l'attestation dérogatoire, elle a surtout permis de promouvoir les repas et services proposés par nos restaurateurs et commerçants du village. Un grand merci à eux d'avoir assuré ce travail.

Enfin, la commission Territoires a dû adapter sa gestion des services techniques, avec un alternat entre Patrick et Nicolas, l'interdiction d'utiliser la balayeuse en raison des projections de poussières et adapter les lieux d'accueil du public comme la mairie et l'école en attendant le déconfinement. Il a fallu également gérer les déchets verts, les gingolais ayant massivement profité du confinement pour éclaircir leurs jardins. On précisera que la plus grosse tournée du confinement faisait 860 kg !

On n'oubliera pas de citer la commande de quelques 2'000 masques pour le personnel communal, la distribution en tout-ménages par les conseillers des 850 masques grands publics offerts par la région Auvergne-Rhône-Alpes, la surveillance bénévole du marché du samedi matin...

Mais un grand merci également à notre Maire, qui n'a pas compté ses heures pour obtenir l'autorisation de maintenir le marché du samedi matin, pour permettre aux habitants de Saint-Gingolph Suisse de continuer à venir faire leurs courses du côté français, et pour travailler avec le conseil municipal sortant, toujours officiellement aux affaires, tout en associant les nouveaux élus aux décisions prises, dans le parfait esprit républicain.

Pour finir, un immense merci à tous les gingolais, qui par leur solidarité, leur bon sens et leur discipline, ont permis de faire sortir Saint-Gingolph plus fort de cette crise. Nous avons beaucoup appris ces dernières semaines, et nous allons capitaliser sur cet incroyable esprit gingolais !

Le conseil municipal



La commission Générations (F) recherche des bénévoles désirant s'impliquer au sein de notre équipe.

En continuité de notre solidarité envers nos aînés (aide pour les courses, accompagnement pour la sortie annuelle, service du repas de fin d'année, besoins ponctuels...), si vous avez des dons et si vous souhaitez faire partager vos passions avec les nouvelles générations pour animer des ateliers, travaux manuels, bricolage, tricot ou autres, nous serions ravis de vous accueillir dans notre nouvel accueil de loisirs les mercredis avec nos animatrices.

Toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues ! Faites vous connaître en laissant vos coordonnées à la mairie. D'avance un grand merci !



Bientôt un logo institutionnel unique pour nos 2 communes !



PROJETS COMMUNS

Bientôt une image commune pour nos deux communes soeurs

Dès l'élection de mars 2020 passée, et encouragés dans cette voie par la crise pandémique, le conseil communal et le nouveau conseil municipal français ont engagé une réflexion sur la communication institutionnelle de nos deux communes. En effet, dans un même village et malgré deux systèmes administratifs différents, la communication est l'un de ces domaines qui peut être travaillé en commun, dans un objectif d'efficacité et de mutualisation des moyens.

La première mesure d'urgence, dès la fin du mois de mars, a été de créer une page sur le réseau social Facebook. Ce fut rapidement un succès, avec près de 500 personnes déjà abonnées à cette page qui permet d'être informé des actualités strictement communales. Elle est désormais bien différenciée de la page Facebook touristique, intitulée «Saint-Gingolph, l'accord parfait», qui devient une vitrine de notre destination et qui ne s'adresse donc plus au même public.

Une commission franco-suisse dédiée à la communication a ensuite été validée par les deux conseils le 8 juin dernier. La question de l'identité visuelle des 2 communes a été mise sur la table, et une charte graphique communale est en cours d'élaboration. Nous remercions chaleureusement Mathilde Begni, graphiste et habitante de notre village, qui nous met à disposition ses compétences et son talent. Il s'agira de créer trois logos modernes, épurés, lisibles : un pour chacune des deux communes et un troisième pour toutes les occasions où les communes com-

muniqueront ensemble. Evidemment, nous ne laissons pas tomber nos blasons historiques, qui ont été redessinés et intégrés à notre charte graphique. Le concept est de décliner la loutre, notre animal emblématique, dans une version institutionnelle, entre la loutre «héraldique» des blasons et la loutre «enfantine» qu'est notre mascotte Bosco.

Dans le même temps, les nouveaux élus français ont procédé à une mise à jour du site internet de leur commune. Ils ont volontairement utilisé comme base de travail le site internet de la commune suisse, clair, simple d'utilisation et parfaitement consultable sur tous supports. Ainsi, les deux sites administratifs sont maintenant quasi-identiques, afin de créer une harmonie visuelle, tout en gardant les spécificités liées à chaque administration.

Le prochain «chantier» consiste en la création d'une application pour smartphone : son contenu a déjà été défini par la commission, et le développeur travaille actuellement à sa conception. Elle sera principalement destinée aux gingolais, tout en intégrant quelques éléments de promotion touristique.

*Joël Grandcollot-Bened, Maire-adjoint
et la commission franco-suisse Communication*



TOURISME

Réfléchir, travailler et promouvoir Saint-Gingolph ensemble

Depuis trois ans, le comité de Saint-Gingolph Promotion Événements s'est efforcé de construire une association qui soit fonctionnelle et organisée, et de montrer que travailler ensemble sur la promotion de notre destination est possible. Il reste encore du travail, mais si on regarde derrière nous, quel beau chemin parcouru.

Une association organisée, ça passe par l'officialisation de nos relations avec des tiers (conventions, bail d'occupation de locaux, etc... sinon comment justifier auprès des assurances en cas de problème ?), par la mise en place de procédures et de cahiers des charges pour chaque membre du comité, par des économies de services (case postale, assurance en double, etc...)

Depuis janvier 2019, c'est la fiduciaire Covac qui gère notre comptabilité. Nous avons simplifié nos relations bancaires, avec plus que 2 banques, gérées localement (Raiffeisen et Crédit Agricole).

Nous avons également décidé de publier, et ce dès cette année, un rapport de gestion annuel, incluant la totalité de notre comptabilité et le récapitulatif le plus détaillé possible de nos activités. Ce rapport sera distribué à chacun des élus de nos deux communes, aux présidents des associations membres, et sera disponible sur notre site internet. Ainsi, le fonctionnement et les ressources de SGPE seront totalement transparents, et n'importe quel citoyen de notre village pourrait nous faire remonter ses questions, remarques ou idées d'amélioration.

Le trio SGPE-Commune suisse-Commune française est primordial. C'est pour cette raison que chaque conseil nomme, dès son installation, l'un de ses membres pour le représenter au sein du comité directeur de SGPE. Ces deux élus sont le lien entre les autorités et les bénévoles et la communication entre les trois parties est la condition sine qua non de la réussite.

Côté promotion, nos activités de l'an passée ont été un véritable succès : Foire de Sciez, Foire du Valais, 450 ans d'amitié franco-suisse, avec la couverture médiatique qui en découle. Un exemple concret : depuis l'an passé, TF1 est déjà venu à Saint-Gingolph deux fois pour parler des perles du Lac, et reviendra fin août pour un reportage de 12 minutes sur la Via-Rhône.

Notre collection de documentation promotionnelle a été mise à jour, et nouveauté cette année, une carte avec 10 idées de balades au départ de Saint-Gingolph et Novel a été éditée. Un grand merci à Vincent pour le travail effectué sur cette carte.

SGPE est un outil extraordinaire au service de tous. Il est en rodage, et nous sommes confiants d'arriver à maturité à l'horizon 2021. Merci pour le soutien que vous nous témoignez chaque jour dans nos actions. N'ayant pu organiser notre assemblée générale à cause des conditions sanitaires, rendez-vous début 2021 pour une double assemblée générale 2020/2021.

Le comité de Saint-Gingolph Promotion Événements



PROJETS

Neavita : des logements et une pléiade de services

Nous vous invitons à découvrir Neavita, un projet de logements intergénérationnels durables en totale harmonie avec son cadre verdoyant de la châtaigneraie.

Destiné aux jeunes et aux plus âgés, Neavita se veut un véritable centre de vie communautaire. Composé de 60 logements en totale adéquation avec les normes SIA 500 (mobilité sans obstacles), il abrite de nombreuses installations et des services à découvrir.

Well Living S.A. projette de construire pour vous à Saint-Gingolph :

- 60 logements protégés de 2,5 et 3,5 Pièces
- un restaurant
- une crèche
- un cabinet médical
- un espace Gym et Soins
- un refuge pour randonneurs

Cet ensemble s'articule autour d'une placette, une forme d'agora qui sera le lieu de rencontre pour les résidents comme pour les visiteurs, qui pourront bénéficier d'une navette pour rejoindre les services publics ou les quais.

Ce résultat est le fruit de nombreux échanges et d'une saine communication entre les promoteurs et architectes, le service des constructions, tout comme l'aménagement du territoire et du tourisme, pour un ensemble bâti intégré, pratique et multifonctionnel, dans un cadre de vie agréable et animé.

Marco Steib, conseiller communal



Tri des déchets : un constat navrant

Malgré une nette amélioration des points de collecte et une information claire de ce qui peut-être trié, nous sommes navrés de constater de nombreuses incivilités.

Certaines personnes ne prennent pas la peine de trier leurs propres déchets et les déposent en vrac devant les points de collecte, et cela coûte très cher à la collectivité. Nous ne pourrions pas maintenir une taxe de déchets raisonnable dans ces conditions. Voici donc quelques rappels.

Quelle seconde vie pour nos déchets?

Le nouveau sac taxé arbore 12 pictogrammes qui représentent des matières qui n'ont pas leur place dans le sac à ordures ménagères. Que faire de ces déchets? En les retournant à leur point de vente ou en les amenant à la déchetterie, nombre d'entre eux connaissent une deuxième vie, voire une troisième, une quatrième... parfois jusqu'à l'infini. Faisons le choix de recycler plutôt que d'éliminer!

Voici les nouveaux puits à ordures que vous trouverez sur notre commune pour le tri de vos déchets. Nous comptons sur vous !

Micheline Grept, conseillère communale



Récupération du Papier et Carton propres.

Pas de plastique ni de polystyrène expansé (SAGEX) !



Récupération du verre uniquement.

Pas de bouchons ou de couvercles divers !



Récupération du PET uniquement.

Pas de bouteilles d'huile de vinaigre de lessive ou de lait.



Récupération des boîtes de conserve, couvercles de bocaux.

Laver la boîte et en retirer l'étiquette contribuent à faciliter le recyclage.



Concrètement ce sont canettes de boisson, barquettes d'aliments, feuilles d'emballage, casseroles, cafetières et tous les autres emballages portant le sigle du recyclage de l'aluminium.

Les capsules de café ne sont pas admises dans les puits ! Elles peuvent faire l'objet d'un recyclage spécifique (via votre fournisseur).



Récupération des piles et accumulateurs usagés.



Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone +41 (0)24 482 70 22
Fax +41 (0)24 482 70 23
Courriel info@st-gingolph.ch
Site www.st-gingolph.ch

Accueil du public

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00



AU QUOTIDIEN

Faites connaissance avec votre nouveau conseil municipal !

Élu au complet le 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal a vu son installation repoussé de près de 2 mois à cause de la crise pandémique. Cela n'a pas empêché les nouveaux élus de se réunir entre-temps 4 fois par visio-conférence en séance plénière, ainsi que par petits groupes, formant ainsi les futures commissions municipales.

Le conseil municipal 2020-2026 a finalement été installé le 23 mai dernier, avec la réélection de Géraldine Pflieger comme maire de notre commune, et l'élection des 4 adjoints et le vote de leurs délégations.

3 commissions principales ont été créées (Territoires, Générations et Développement), ainsi que 4 commissions obligatoires pour des sujets précis (Délégations de Service Public, Finances, etc...) Leurs compositions est détaillée ci-dessous.

Les premiers projets ont rapidement été lancés, et certains voient déjà leur concrétisation : accueil de loisirs, cabane à livres, etc... Le nouveau conseil met un point d'honneur à communiquer massivement auprès de la population.

Composition des commissions municipales 2020-2026

Territoires

Rémi COUZINIÉ
Gérald CRAQUELIN
Jérôme BRAIZE
Philippe CASANOVA
Marjorie HORVATH
Lucien-Abel MATHIEU
Jocelyne ROCHIAS

Générations

Jocelyne ROCHIAS
Gaëlle GÉRAUDEL
Gautier HOMINAL
Marjorie HORVATH
Christelle LYONNET-BONNAZ
Lucien-Abel MATHIEU

Développement

Joël GRANDCOLLOT-BENED
Olivier CHRÉTIEN
Gaëlle GÉRAUDEL
Ludovine PRINCE
Mélina WILFLING

Finances

Gautier HOMINAL
Jérôme BRAIZE
Gérald CRAQUELIN
Christelle LYONNET-BONNAZ
Lucien-Abel MATHIEU
Géraldine PFLIEGER

DSP Plage et Pavillon Bleu

Rémi COUZINIÉ
Jérôme BRAIZE
Philippe CASANOVA
Olivier CHRÉTIEN
Joël GRANDCOLLOT-BENED
Marjorie HORVATH
Jocelyne ROCHIAS
Mélina WILFLING

DSP Micro-crèche

Jocelyne ROCHIAS
Marjorie HORVATH
Christelle LYONNET-BONNAZ
Géraldine PFLIEGER

Appels d'offres

Géraldine PFLIEGER
Gérald CRAQUELIN
Christelle LYONNET-BONNAZ
Ludovine PRINCE

Composition du conseil municipal 2020-2026



Géraldine PFLIEGER
Maire



Rémi COUZINIÉ
Adjoint
Chargé des Territoires



Jocelyne ROCHIAS
Adjointe
Chargée des Générations



Gérald CRAQUELIN
Adjoint
Chargé des Territoires



Joël GRANDCOLLOT-BENED
Adjoint
Chargé du Développement



Gautier HOMINAL
Conseiller municipal
Délégué aux Finances



Marjorie HORVATH
Conseillère municipale
Déléguée à l'Urbanisme



Jérôme BRAIZE
Conseiller municipal



Philippe CASANOVA
Conseiller municipal



Olivier CHRÉTIEN
Conseiller municipal



Gaëlle GÉRAUDEL
Conseillère municipale



Christelle LYONNET-BONNAZ
Conseillère municipale



Lucien-Abel MATHIEU
Conseiller municipal



Ludovine PRINCE
Conseillère municipale



Mélina WILFLING
Conseillère municipale



AU QUOTIDIEN

Clôtures, changements de couleur de façade, terrasses : n'oubliez pas l'autorisation d'urbanisme !

Les permis de construire et les déclarations préalables ne sont pas seulement dédiés aux constructions nouvelles. Chaque nouvelle clôture, chaque changement de couleur de façade ou la création d'une terrasse nécessitent une autorisation d'urbanisme. Nous avons observé ces derniers temps une tendance à oublier de faire la demande.

Nous rappelons que ceci est impératif et que le défaut d'autorisation expose à des procédures pour infraction au code de l'urbanisme. Nous conseillons donc aux personnes concernées de bien contacter la mairie et rappelons qu'il est indispensable de faire cette démarche avant le début des travaux.

*Marjorie Horvath,
conseillère municipale déléguée à l'urbanisme*

Stop aux incivilités et aux atteintes à notre cadre de vie !

Aidez-nous à arrêter ces incivilités en série qui portent toutes atteinte à notre cadre de vie : des cartons non pliés et jetés ainsi près des points d'apport de déchets, des poubelles jetées simplement dans une impasse, un escalier qui se transforme en cendrier géant vers l'accès au parking de la rue du Lac (et ce malgré la présence d'un cendrier !) et même des déjections canines voire humaines...

Toutes ces pratiques sont inadmissibles et les contrevenants s'exposent à des amendes sévères. Nous devons cependant disposer d'un certain nombre de preuves pour pouvoir stopper de telles pratiques et verbaliser. Si vous observez de tels actes, n'hésitez pas à prendre des photos, faire une vidéo et nous les transmettre en Mairie. Vous pourrez directement signaler ces abus dans la future applications smartphone.

Nous avons déjà réussi à verbaliser un certain nombre de personnes, grâce à l'aide de tous, à l'appui des vidéos et des témoignages transmis. Nous comptons sur vous pour continuer à lutter contre les atteintes à notre cadre de vie.



Mise à jour de la participation sociale à la cantine et au périscolaire

La mise en place de la tarification sociale de la cantine et son extension dès cette année à la garderie périscolaire représente tout d'abord la volonté de notre municipalité de prendre en considération les écarts de revenus et de situation sociale et familiale en tenant compte du revenu fiscal et du nombre d'enfants.

Par ailleurs, cette progressivité est exigée à la fois par l'Etat et par la Caisse d'Allocations Familiales pour permettre un accès plus juste des familles aux services de cantine et de périscolaire en fonction de leur situation sociale.

Est-ce que la Commune fait des bénéfices grâce à la Cantine et au périscolaire ? En aucun cas !

Le tarif qui est demandé aux familles en fonctions de leurs revenus est une participation aux frais. A titre d'exemple le coût d'un

repas pour chaque enfant à la cantine s'élève à 10€ si l'on tient compte du coût du repas, du coût de la surveillance, du coût d'entretien du bâtiment et des fluides (eau, électricité, chauffage). Or le prix du tarif de cantine varie entre 3,80 et 6,80 € par enfant. Ceci veut dire que tous les repas sont en quelque sorte soutenus par le budget communal. Il en va de même pour le périscolaire, dont le coût de garde correspond au coût des charges de personnel, et n'inclut pas l'ensemble des charges notamment du bâtiment.

En plus de la participation des familles, nous sommes soutenus à hauteur de 0,55 €/heure/enfant pour la garderie et la cantine et de 1€/heure/enfant pour l'accueil du mercredi. Il s'agit donc bien d'une participation des familles qui est complétée par les aides publiques et le budget communal.

	Quotient familial correspond à un RFR < ou = par famille composée de			Heure de garde accueil de loisirs	Repas	Journée 8h-18h avec repas	Demi-journée 8h-12h ou 14h-18h sans repas	Demi-journée 8h-14h ou 12h-18h avec repas
	1 enfant	2 enfants	3 enfants					
Enfant scolarisé à l'école André Zénoni								
< ou = 500	15 000	18 000	24 000	1,75 €	3,80 €	16,50 €	6,50 €	11,30 €
< ou = 750	22 500	27 000	36 000	2,00 €	4,30 €	19,00 €	7,50 €	12,80 €
< ou = 1 000	30 000	36 000	48 000	2,25 €	4,80 €	21,50 €	8,50 €	14,30 €
< ou = 2 000	60 000	72 000	96 000	2,50 €	5,30 €	24,00 €	9,50 €	15,80 €
< ou = 2 500	75 000	90 000	120 000	2,75 €	5,80 €	26,50 €	10,50 €	17,30 €
< ou = 3 000	90 000	108 000	144 000	3,00 €	6,30 €	29,00 €	11,50 €	18,80 €
> 3000	> 90 000	> 108 000	> 144 000	3,25 €	6,80 €	31,50 €	12,50 €	20,30 €
Saint-Gingolph (Suisse)				3,25 €	6,80 €	31,50 €	12,50 €	20,30 €
Autres communes				3,25 €	6,80 €	31,50 €	12,50 €	20,30 €

Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse 34 rue Nationale
74500 SAINT-GINGOLPH

Téléphone +33 (0)4 50 76 72 28

Fax +33 (0)4 50 76 74 17

Courriel mairie@st-gingolph.fr

Site www.st-gingolph.fr

Accueil du public

Lundi 10H00 - 12H00

Mardi 10H00 - 12H00

Mercredi 10H00 - 12H00

Jeudi 10H00 - 12H00

Vendredi 10H00 - 12H00

Fermé
15H00 - 18H00

Fermé
15H00 - 18H00

Fermé



LES ÉVÈNEMENTS DU 2ND SEMESTRE 2020

Juillet

Mercredi 22	Visite guidée du village sur le thème des événements de juillet 1944	19H00	Dép. Office de tourisme
Jeudi 23	Commémoration du 76e anniversaire de la Tragédie de Saint-Gingolph	19H00	Monument des Fusillés
Samedi 25	Visite guidée du village sur le thème des événements de juillet 1944	09H00	Dép. Office de tourisme
Dimanche 26	Marché franco-suisse des producteurs et artisans, animé par les Tradisons	09H00-15H00	Quartier historique
Vendredi 31	Journée d'animations pour la Fête Nationale suisse	<i>selon prog.</i>	Plage municipale

Août

Samedi 1er	Verre de l'amitié du 1er août	19H00	Place du Château
Mercredi 5	Animation Pavillon Bleu : les micro-plastiques	11H00	Plage municipale
Dimanche 23	Fête à l'Alpage	11H00	Au-de-Morge
Samedi 29	Marché franco-suisse des producteurs et artisans, animé par les Gars de la Jeanne	09H00-15H00	Quartier historique

En juillet et août à la plage municipale : Fitness les mercredis et samedis à 9h30 / Réveil musculaire les samedis à 10h00

Septembre

12, 13, 19 et 20	Journées Européennes du Patrimoine	11H00-17H00	Château
Mercredi 16	Assemblée générale constitutive de l'association du Fournil de la Croix-Blanche	20H00	Château
Dimanche 20	Loto victuailles du Sauvetage de Saint-Gingolph	14H30	Salle des fêtes
Samedi 26	Run Mate Lac Léman : étape à Saint-Gingolph	<i>selon prog.</i>	Place du Château
Samedi 26	10e Nuit du Conte	20H00	Bibliothèque

Octobre

Samedi 3	Course des enfants	09H00	Quai André Chevallay
Dimanche 4	Loto victuailles de la Paroisse catholique	14H30	Salle des fêtes
Ve 16 et Sa 17	31e Fête de la Châtaigne	<i>selon prog.</i>	Place du Château
Samedi 24	20e anniversaire de la mise à l'eau de la cochère L'Aurore	<i>selon prog.</i>	Port de la Bâtiaz
Dimanche 25	Loto victuailles en faveur de l'école de musique	14H30	Salle polyvalente
Mercredi 28	Séance annuelle de planification pour l'année 2021	20H00	Mairie

Novembre

Samedi 7	La Nuit des Musées	18H00	Château
Dimanche 8	Loto victuailles en faveur du Mouvement Junior	14H30	Salle polyvalente
Mercredi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	19H00	Place Charles de Gaulle
Dimanche 22	Loto victuailles du Ski-Club Saint-Gingolph-Port-Valais	14H30	Salle polyvalente
Samedi 28	Loto spécial de l'Association des Parents d'Élèves	18H30	Salle des fêtes

Décembre

Vendredi 4	Spectacle «La Fuite» dans le cadre des Chemins de Traverse de la MAL	<i>soirée</i>	Salle des fêtes
Sa 5 et Di 6	Marché de Noël	<i>selon prog.</i>	Salle polyvalente
Samedi 12	Concert de Noël	19H30	Salle polyvalente
Samedi 19	Noël des Aînés	11H00	Salle polyvalente